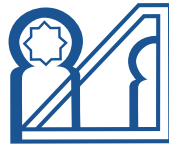




CENTRE
INNOVATION
E-SANTÉ



جامعة محمد الخامس بالرباط
Université Mohammed V de Rabat

NOTE D'ORIENTATION



Un observatoire de la
santé digitale au Maroc :
Opportunité et faisabilité

OCTOBRE 2024

Réalisé par :

M. Saïd Hayar, Consultant e-santé, associé au CleS

Sous la direction du :

Professeur Anass Doukkali, Président du CleS

NOTE D'ORIENTATION

Un observatoire de la santé digitale au Maroc : Opportunité et faisabilité

Réalisé par :

M. Saïd Hayar, Consultant e-santé, associé au CleS

Sous la direction du :

Professeur Anass Doukkali, Président du CleS

OCTOBRE 2024



SOMMAIRE

Introduction	7
Enjeux et opportunités de la santé digitale au Maroc	8
L'Observatoire : un projet stratégique	10
L'Observatoire en pratique	10
Axes prioritaires	11
Gouvernance du projet	12
Financement et partenariats	12
Conclusion	12

Introduction

La transformation numérique a profondément impacté de nombreux secteurs à travers le monde, et le secteur de la santé ne fait pas exception. Dans ce contexte de transition rapide, le Maroc s'est engagé à moderniser son système de santé pour en accroître l'efficacité, l'accessibilité et la qualité. Cet engagement s'inscrit dans le cadre des **Hautes Orientations Royales** et du **Nouveau Modèle de Développement (NMD)**, dont l'ambition est de renforcer les infrastructures dans plusieurs secteurs à l'horizon 2035. L'un des objectifs majeurs de cette vision est la création d'un système de santé inclusif, accessible et performant, soutenu par l'intégration de technologies de pointe.

Cependant, cette transformation soulève des défis spécifiques au contexte marocain, nécessitant des analyses précises et des recommandations adaptées. Le Maroc doit faire face à d'importantes disparités géographiques et socio-économiques, tandis que les infrastructures de santé sont souvent sous-équipées pour pouvoir répondre aux besoins croissants de la population. À titre d'exemple, une étude menée par le **Centre d'Innovation en e-Santé (CleS)**, dans son dernier Livre blanc, révèle que près de 70 % des établissements de santé ne disposent toujours pas de système informatisé pour la gestion des dossiers médicaux, freinant ainsi la digitalisation des soins.

Cette situation affecte non seulement l'efficacité des soins, mais elle limite également la capacité des médecins, en particulier les praticiens libéraux, à accéder rapidement aux données des patients, compromettant ainsi une prise en charge optimale. Par ailleurs, le manque de formation adéquate des professionnels de santé aux outils numériques accentue le risque de **fracture numérique** au sein du personnel médical et complique davantage l'adoption des nouvelles technologies.

C'est dans ce contexte que le second Livre Blanc ***Digitalisation et partage des données de santé au Maroc***, publié par le CleS au courant de cette année, a recommandé la création d'un **Observatoire de la santé numérique**, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour concrétiser cette recommandation, le CleS ambitionne de lancer une réflexion approfondie autour de ce projet d'observatoire dédié à la santé numérique au Maroc, qui aura pour mission de suivre et d'évaluer les progrès réalisés dans l'intégration des technologies numériques au sein du système de santé, accompagnant ainsi sa transformation digitale.

Enjeux et opportunités de la santé digitale au Maroc

Enjeux opérationnels

L'un des principaux obstacles auxquels le Maroc est confronté dans la digitalisation de son secteur de la santé est le manque de cohérence entre les infrastructures de santé existantes et les besoins numériques.

- **Disparités géographiques** : les zones rurales manquent cruellement d'infrastructures de santé suffisantes et modernes. Bien que des centres de soins existent, ils sont souvent mal équipés et manquent de personnel formé pour utiliser des outils numériques.
- **Adoption lente des technologies numériques** : seulement 30 % des établissements de santé marocains sont dotés de systèmes de gestion des dossiers médicaux électroniques. L'absence de ces outils essentiels empêche une coordination fluide entre les praticiens, ce qui compromet la qualité des soins et la continuité du traitement des patients.
- **Sécurité et protection des données** : à mesure que le Maroc digitalise ses services de santé, la question de la sécurité des données devient primordiale. Il est essentiel que les données de santé des patients soient protégées conformément aux normes internationales pour prévenir les cyberattaques et garantir la confidentialité.

Opportunités de la digitalisation

La transformation numérique de la santé offre de nombreuses opportunités pour renforcer le système de santé marocain. La **télémédecine** permet, par exemple, d'améliorer l'accès aux soins dans les zones reculées en connectant les médecins des grands centres urbains avec les patients vivant dans des régions sous-desservies.

En intégrant des technologies telles que l'**intelligence artificielle** et l'**apprentissage automatique**, il devient possible de diagnostiquer plus rapidement certaines pathologies et de suivre de manière plus efficace l'évolution des maladies chroniques. Ces technologies offrent également une aide précieuse dans la gestion des épidémies et des crises sanitaires en permettant une surveillance continue des indicateurs de santé publique.

L'Observatoire : un projet stratégique pour piloter la e-santé au Maroc

L'Observatoire de la santé digitale au Maroc doit être conçu comme un **outil** d'évaluation et de promotion de l'utilisation des technologies numériques dans le secteur de la santé. Mais plus qu'un simple organe de suivi, il doit jouer un rôle stratégique en assurant une **surveillance continue des avancées technologiques** et en anticipant les transformations à venir, tout en ayant un impact direct et mesurable sur la **qualité des soins** offerts à la population.

Une vision à long terme pour la santé numérique

L'Observatoire doit s'inscrire dans une démarche **proactive**, avec une vision à long terme qui dépasse le simple suivi de l'implémentation des technologies numériques. Il doit être un levier de transformation en agissant comme une **plaque tournante de l'innovation** et en facilitant l'adoption de technologies de pointe dans le secteur de la santé. Ce dispositif doit non seulement identifier les opportunités d'amélioration, mais aussi orienter les politiques publiques en santé numérique pour que le Maroc puisse maintenir un rythme de modernisation compétitif, tout en renforçant ses capacités locales.

Suivi des tendances technologiques

L'Observatoire aura pour mission de **surveiller les tendances technologiques mondiales** dans le domaine de la santé numérique et d'évaluer leur pertinence dans le contexte marocain. Il pourra ainsi identifier et encourager l'adoption de technologies telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT), la télémédecine, les systèmes d'information hospitaliers (SIH) et les dossiers médicaux électroniques (DME). Grâce à ce suivi rigoureux, le Maroc pourra non seulement rester à la pointe des innovations mondiales, mais aussi ajuster ses priorités pour répondre aux besoins nationaux.

Un catalyseur de changement pour les politiques de santé

Au-delà de l'évaluation technologique, l'Observatoire doit servir de **catalyseur** pour orienter les politiques de santé publique. Ses analyses permettront de fournir aux décideurs des **recommandations fondées sur des données** précises et fiables, assurant ainsi que les investissements en santé numérique soient alignés avec les objectifs nationaux de développement sanitaire. Les résultats de l'Observatoire pourront être utilisés pour adapter et affiner les stratégies publiques, garantissant ainsi que les politiques de santé intègrent efficacement la technologie pour améliorer l'**efficacité des services de santé**, l'**accessibilité** aux soins et la **satisfaction des patients**.

Promotion de l'innovation et attractivité internationale

En plus de ses fonctions d'évaluation, l'Observatoire doit jouer un rôle moteur dans la **promotion de l'innovation** au sein du secteur de la santé. En collaboration avec des universités, des centres de recherche, des start-ups et des entreprises technologiques, il peut devenir un **canal** ou véhicule **d'attraction pour les investisseurs internationaux**. En orientant le développement de projets

innovants, l'Observatoire contribuera à positionner le Maroc comme un hub régional de la santé numérique. Il s'agira de démontrer que le pays offre un environnement propice au développement de solutions innovantes dans le domaine de la santé, attirant ainsi les talents et les financements nécessaires à la croissance du secteur.

Améliorer l'efficacité du système de santé

Un autre axe stratégique clé de l'Observatoire est l'amélioration de l'**efficacité du système de santé** marocain. L'adoption des technologies numériques permettra de réduire les coûts, d'améliorer la gestion des ressources et de rationaliser les processus internes dans les hôpitaux et cliniques. L'Observatoire jouera un rôle crucial en mesurant l'impact des solutions numériques sur les coûts opérationnels et en proposant des ajustements pour optimiser leur adoption à grande échelle.

L'Observatoire en pratique

L'Observatoire de la Santé Digitale visera à structurer et coordonner les efforts du Maroc pour moderniser son système de santé à travers la digitalisation.

Outil de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données liées aux solutions numériques en santé, l'Observatoire centralise diverses sources pour offrir une vue d'ensemble unifiée, enrichie d'indicateurs et d'analyses dynamiques.

Sous forme de plateforme, il permet aux acteurs du domaine de bénéficier d'une veille continue, facilitant l'identification des principales tendances.

Il doit permettre :



La collecte et l'analyse des données : l'Observatoire se concentrera sur la **collecte de données quantitatives et qualitatives** issues des différents acteurs du système de santé pour identifier les tendances d'adoption des technologies numériques.

La mise en place d'indicateurs-clés : les **indicateurs** seront utilisés pour mesurer le niveau de digitalisation des infrastructures de santé (taux d'adoption des DME, nombre d'actes de télé médecine réalisés, etc.).

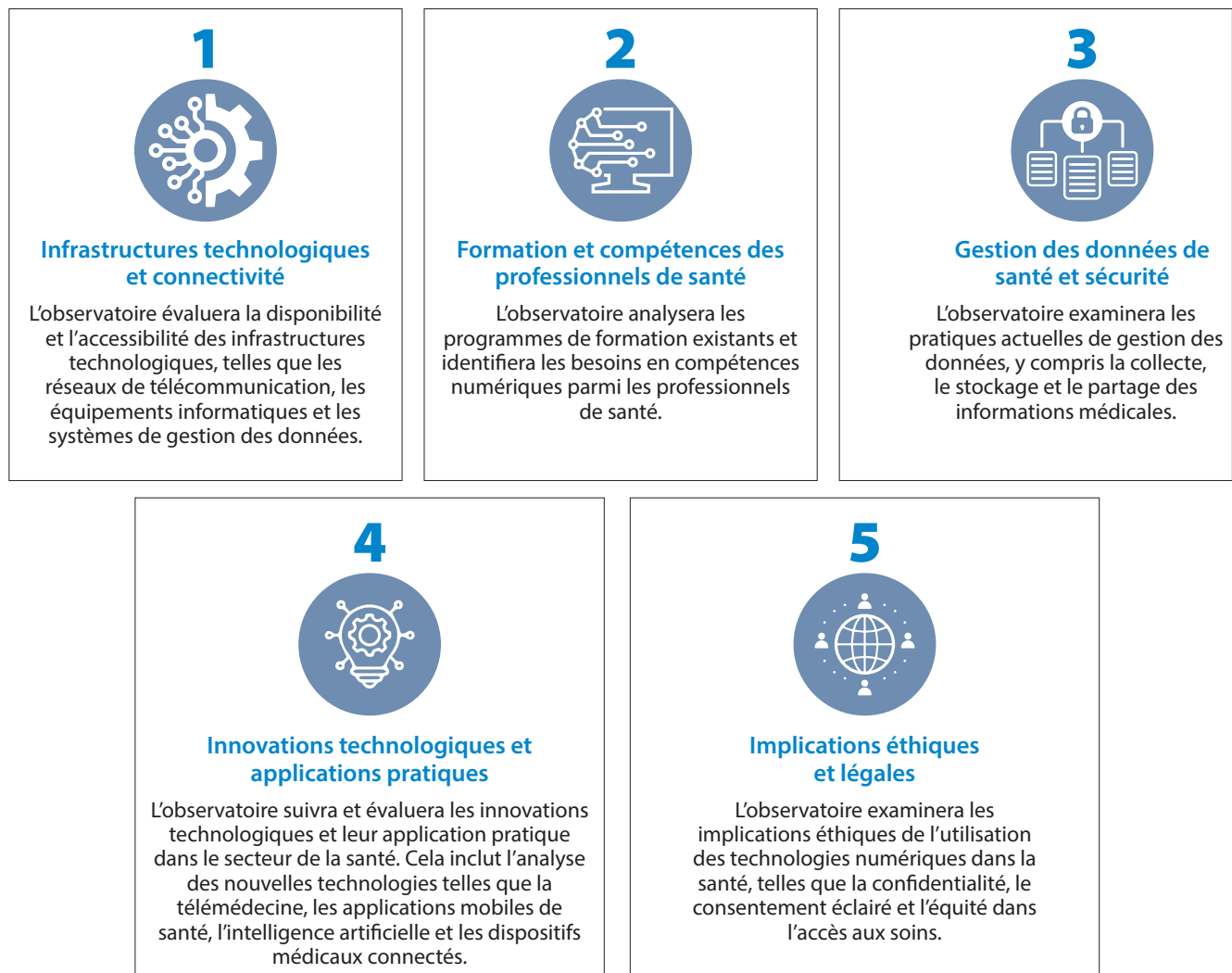
La création de rapports annuels : chaque année, un **rapport** sera publié pour évaluer l'état de la santé numérique au Maroc, incluant des recommandations stratégiques pour maximiser l'impact des technologies digitales dans le secteur.

L'Observatoire se concentrera sur plusieurs **axes prioritaires**, chacun évalué selon des **indicateurs-clés** pour mesurer l'impact et le succès de la digitalisation dans le secteur de la santé.

Par exemple, un des principaux indicateurs qui pourrait être suivis par l'Observatoire est le **taux d'adoption des dossiers médicaux électroniques (DME)**. Un autre exemple concerne l'**utilisation des outils ou dispositifs numérique** : l'Observatoire pourrait analyser le nombre des consultations effectuées par télémedecine dans les zones rurales et montagneuses et évaluer l'impact de cette technologie sur l'accès aux soins dans ces régions difficiles d'accès. De plus, l'évaluation des compétences numériques des professionnels de santé pourrait se traduire par une analyse des formations suivies par des médecins dans un centre hospitalier universitaire (CHU) par rapport à un petit centre de santé en zone rurale, afin de mesurer le niveau de maîtrise des outils numériques. Enfin, un exemple concret de l'indicateur de **sécurité des données** pourrait être l'évaluation de la conformité d'un grand hôpital avec les normes de protection des données médicales, comparé à une clinique privée, où les pratiques de cybersécurité sont encore en cours de mise en œuvre.

Ces exemples illustrent comment l'Observatoire utilisera des données concrètes pour mesurer et améliorer la digitalisation dans le secteur de la santé au Maroc.

Axes prioritaires



Gouvernance du projet

L'Observatoire pourrait être structuré autour de plusieurs **comités** afin de garantir une gouvernance efficace et transparente :

COMITOLOGIE



1. **Comité de pilotage** : composé de représentants du gouvernement et d'institutions publiques (ministère de la Santé, ministère de la Transition numérique, CNSS, HCP, DGSSI, CNDP...), des établissements de santé et d'acteurs privés. Ce comité définira **les grandes orientations stratégiques** de l'Observatoire.
2. **Comité scientifique** : constitué d'experts en santé numérique, il fournira des conseils sur la **pertinence** des enquêtes et des approches méthodologiques et sur l'analyse des données collectées.
3. **Comité consultatif** : composé d'acteurs académiques, d'institutions internationales, d'entreprises privées, d'associations professionnelles et de sociétés savantes, ce comité veillera à garantir que les **recommandations** de l'Observatoire sont en **adéquation** avec les besoins du terrain.

Le CleS pourrait jouer un rôle central en tant que **Secrétariat général** de l'Observatoire, en assumant la gestion opérationnelle et administrative, la coordination des acteurs, l'organisation des comités et la collecte de fonds. Ce positionnement opérationnel permettrait d'assurer une gouvernance fluide et une mise en œuvre efficace des activités de l'Observatoire.

Financement et partenariats

Il est envisageable que le financement de l'Observatoire puisse reposer sur plusieurs sources, telles que des subventions publiques accordées par les autorités nationales, ainsi que des partenariats privés. De plus, il est probable que des collaborations seront nouées avec des organisations internationales, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale ou d'autres donateurs, afin de renforcer les ressources financières et garantir une coopération technique internationale.

Conclusion

La mise en place de l'**Observatoire de la Santé Digitale** au Maroc représentera une avancée stratégique pour la modernisation du système de santé national. En s'appuyant sur des analyses rigoureuses et des recommandations basées sur des données objectives, cet outil permettra au Maroc de mieux gérer et accélérer sa transition vers la **santé numérique**. Grâce à un suivi continu et à la collaboration avec les parties prenantes, l'Observatoire contribuera à faire du Maroc un leader régional dans l'innovation et la transformation numérique du secteur de la santé.

Dépôt Légal : 2024MO5034

ISBN : 978-9920-706-12-4



NOTE D'ORIENTATION

Un observatoire de la santé digitale au Maroc :
Opportunité et faisabilité

OCTOBRE 2024